



Concevoir pour prévenir

Capter les fumées de soudage par torches aspirantes : une innovation des carrosseries bretonnes Jouannic et De Kerthomas récompensée

Communiqué de presse	page 2
La conception ou le réaménagement d'une situation de travail	page 3
« Inn Situ - Concevoir pour prévenir » : une distinction	page 4
Les carrosseries Jouannic et De Kerthomas	page 5
A propos de la Carsat Bretagne	page 7

Personnes présentes : gérants des carrosseries : M. et Mme Blaise ;
FFC : M. Nardou, vice-président et M. Bounicaud, membre du bureau national ;
Carsat Bretagne : M. Balcon, président et Mme Carpentier administratrice de la
commission des accidents et des maladies professionnelles ; M. De Lipowski, ingénieur-
conseil et M. Dupont, contrôleur de sécurité à la direction des risques professionnels.



Communiqué de presse



Les carrosseries bretonne Jouannic et De Kerthomas distinguées pour le captage des fumées de soudage par torches aspirantes

Les carrosseries Jouannic et De Kerthomas sont situées dans le Morbihan en Bretagne et comptent 25 salariés. Ces entreprises du réseau AD assurent les activités de carrosserie, peinture automobile.

Les gérants de ces deux carrosseries, Véronique et Eric Blaise ont souhaité un accompagnement technique de la Carsat Bretagne avec une approche Conception des Locaux et des Situations de Travail dans un contexte de rénovation.

Les projets ont intégré toutes les exigences de prévention en matière de conception des lieux de travail et tous les équipements prioritaires contenu dans le plan d'action régional TPE réparation automobile/carrosserie.

Au final, la mise en place de ponts de carrossier à tous les postes pour travailler à hauteur et supprimer le travail à genoux ou accroupi, des dispositifs de captage pour les poussières de ponçage, pour les solvants et les peintures est à noter. Le bruit a également été pris en compte avec un traitement acoustique du plafond et des parois.

Au-delà de ces réalisations, qui ont contribué de manière notoire à l'amélioration des conditions de travail, les carrosseries ont mis en place un **captage des fumées de soudage par torches aspirantes**. Pour la profession des carrossiers, cette installation est innovante et à valeur d'exemple.

Ce sont les premières carrosseries dotées de torches aspirantes dans cette activité en Bretagne. La Carsat Bretagne, à ce titre, récompense cette entreprise au salon Equip'auto à Paris, un des principaux carrefours européens d'échanges entre constructeurs, équipementiers, distributeurs et réparateurs à la recherche de nouveaux produits, services ou partenaires industriels et commerciaux.

« Inn Situ - Concevoir pour prévenir » : une distinction pour valoriser les entreprises engagées dans la santé et sécurité au travail

Depuis 2018, la Carsat Bretagne a lancé une nouvelle distinction : « Inn Situ, Concevoir pour prévenir ». Cette distinction valorise les entreprises engagées dans la prévention des accidents et des maladies professionnelles. Elle vise à faire connaître des aménagements de situations de travail réussis, des innovations ou évolutions technologiques en termes de prévention, transférables à d'autres entreprises. La distinction a été créée dans l'objectif de capitalisation et de déploiement vers un maximum d'entreprises.

La conception ou le réaménagement d'une situation de travail :

Une démarche qui intègre la santé et la sécurité

Un projet de conception ou de réaménagement d'une situation de travail est une phase importante pour une entreprise. En effet, c'est l'opportunité d'impliquer ses collaborateurs en adoptant une démarche participative et itérative afin de concevoir des situations de travail adaptées.

Forts de leurs connaissances et compétences, les préventeurs de la Carsat Bretagne accompagnent les entreprises qui souhaitent s'investir dans la santé et la sécurité de leurs salariés. Concevoir ou réaménager un atelier ou une ligne de production, des situations de travail, des équipements de travail ou encore repenser l'organisation et le management peut nécessiter une approche projet et des appuis externes.

Lorsque le projet est réussi et répond aux attentes et besoins de l'entreprise, celle-ci gagne également en performance.

La conception ou le réaménagement d'une situation de travail est une étape importante ...

Pour réussir le projet, la démarche doit être participative et pluridisciplinaire (chef d'entreprise, salariés, maître d'œuvre, coordonnateur, médecin du travail, préventeurs). La création d'un groupe projet pour identifier et comprendre le travail réel et futur, enrichir les attendus du projet, effectuer une analyse permettra d'orienter les choix.

Cette démarche est une approche itérative, qui s'autorise à revenir sur des choix antérieurs sans perdre de vue les objectifs initiaux. Enfin, elle apporte une vision globale qui permet à chaque étape de concilier le respect du budget et des délais, la santé et sécurité des salariés, la productivité, les performances et l'environnement de travail.

Les étapes du projet

La première phase consiste à réaliser une analyse exhaustive de l'existant et de l'activité de travail afin d'envisager les futurs changements techniques et organisationnels.

Ce temps de préparation est un investissement nécessaire, déterminant pour répondre aux objectifs de qualité et de productivité fixés par l'employeur. Mais pour les atteindre, il est indispensable d'y intégrer le critère de la sécurité et la santé au travail.

Ainsi, le travail réel, son intensité (rythmes et cadences) et l'organisation doivent également être intégrés dans le projet de conception ou de réaménagement de la situation de travail.



Inn Situ, concevoir pour prévenir : une distinction

Prévenir les accidents du travail et maladies professionnelles est un investissement qui rapporte. C'est aussi la traduction concrète de l'attachement de la direction envers ses salariés.

Inn Situ, pourquoi ?

En 2018, la Carsat Bretagne lance une nouvelle distinction : « Inn Situ, Concevoir pour prévenir ». Cette distinction valorise les entreprises engagées dans la prévention des accidents et des maladies professionnelles. Ces récompenses visent à faire connaître des aménagements de situations de travail réussis, des innovations ou évolutions technologiques en termes de prévention, transférables à d'autres entreprises. La distinction a été créée dans l'objectif de capitalisation et de déploiement vers un maximum d'entreprises.

Inn Situ, une distinction

La distinction Inn Situ est décernée aux entreprises pour promouvoir un projet exemplaire, novateur, transférable, intégrant la prévention des risques professionnels. C'est une reconnaissance et une valorisation de l'engagement de l'entreprise en sécurité et santé au travail.

Les carrosseries Jouannic et De Kerthomas

Les carrosseries Jouannic et De Kerthomas sont situées en Bretagne dans le Morbihan, l'une à Ploeren et compte 8 salariés, l'autre à Vannes et compte 10 salariés. Les gérants de ces deux carrosseries sont Véronique et Eric Blaise. Ces entreprises du réseau AD assurent les activités de carrosserie, peinture automobile.

La carrosserie Jouannic a bénéficié d'un accompagnement de la Carsat Bretagne dans le cadre d'un contrat de prévention signé en 2014 pour une extension et réaménagement des bâtiments existants. Les points suivants ont été repensés : toiture sécurisée, éclairage naturel, acoustique, chauffage de l'atelier, vues sur l'extérieur, portails sectionnels avec oculus et à commande électrique.

La carrosserie De Kerthomas a bénéficié d'un accompagnement technique de la Carsat avec une approche Conception des Locaux et des Situations de Travail dans un contexte de rénovation avec les mêmes points d'attention.

Les projets ont intégré toutes les exigences de prévention et tous les équipements prioritaires contenu dans le plan d'action régional TPE réparation automobile/carrosserie.

Les salariés étaient exposés à différentes nuisances : fumées de soudage, manutentions manuelles et postures contraignantes, poussières de ponçage, solvants de peinture et de dégraissage, bruit.

Les projets d'améliorations des conditions de travail des deux carrosseries ont donc intégré divers points, notamment : la prise en compte des contraintes posturales avec des tables élévatrices supprimant le travail accroupi ou à genoux à tous les postes, la mise en place de dispositifs de captage pour les poussières de ponçage, des solvants (nettoyage des pistolets). Le bruit a également été pris en compte avec un traitement acoustique du plafond et des parois.

Au-delà de ces réalisations, qui ont contribué de manière notoire à l'amélioration des conditions de travail, les carrosseries ont mis en place un captage des fumées de soudage par torches aspirantes. Pour la profession des carrossiers, cette installation est innovante et à valeur d'exemple.

Les torches aspirantes ont fait l'objet d'essais par les carrossiers. Le modèle retenu a été validé par eux-mêmes. Ce sont les premières carrosseries dotées de torches aspirantes dans cette activité en Bretagne

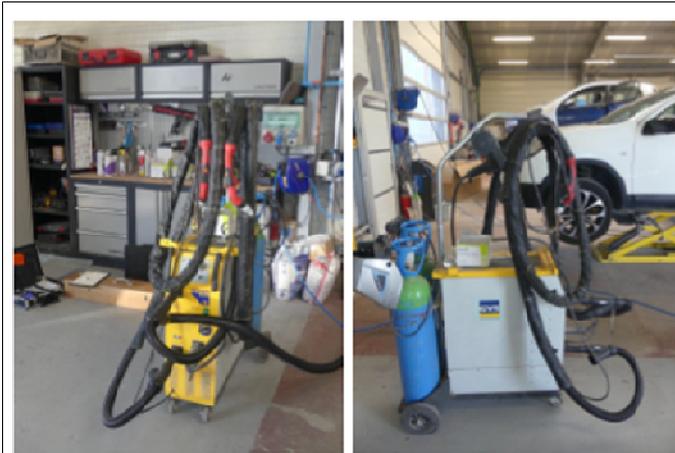
Les deux carrosseries ont été accompagnées par un contrôleur sécurité sur le terrain, Jean-Louis Dupont et par le Centre Interrégional de Mesure Physique de l'ouest (CIMPO) basé au siège de la Carsat Bretagne à Rennes.

En images

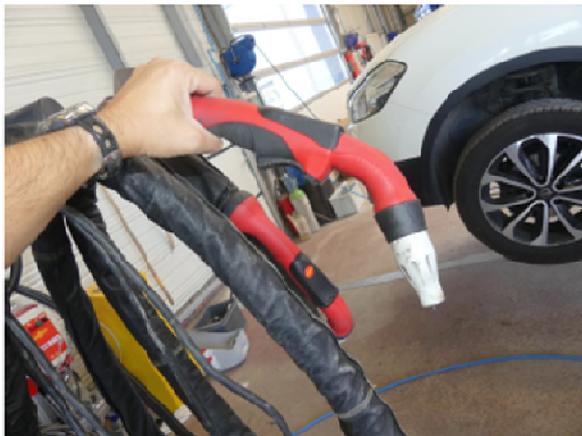
Découvrir le film illustrant l'amélioration des conditions de travail et la mise en œuvre du captage des fumées de soudage par torches aspirantes :

<https://vimeo.com/359545782/84e92b8ea4>

Photos de l'intégration des torches aspirantes :



Poste GYS avec les deux torches CASTOLIN



Torche Castolin TA 7XE



Groupe Castolin HD 220 et son conduit de rejets



Rejets en façade du bardage

A propos de la Carsat Bretagne

La Carsat Bretagne assure trois grandes missions : la préparation et le paiement de la retraite, la prévention et la tarification des risques professionnels, l'aide et l'accompagnement des assurés fragilisés.

Prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail

La Carsat Bretagne œuvre auprès des entreprises pour qu'elles réduisent le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles. Cela se traduit par des interventions directes sur les lieux de travail, des actions collectives auprès des branches professionnelles, la conception de dispositifs de prévention, d'évaluation et une offre de formation ainsi que la diffusion de bonnes pratiques et d'incitations financières.

Enfin, la Carsat Bretagne fixe le taux des cotisations des accidents du travail et maladies professionnelles payées par les entreprises pour assurer les salariés contre ces risques.

Préparer et payer la retraite par répartition

La Carsat gère le compte retraite des salariés tout au long de leur vie professionnelle. Elle recueille auprès des entreprises de la région les informations relatives à la carrière de leurs salariés.

L'objectif : produire un compte individuel unique et de qualité permettant un calcul rapide et juste de la retraite.

Au moment du passage à la retraite, la Carsat Bretagne s'engage à faciliter les démarches des assurés via internet et notamment la demande unique de retraite en ligne pour tous les régimes de retraite. Les conseillers accueillent également sur rendez-vous les futurs retraités. La Carsat Bretagne organise aussi des réunions d'information auprès de différents publics : les entreprises, les DRH et les futurs retraités.

Enfin, elle calcule les retraites et en assure le versement régulier chaque mois. Elle effectue tout au long de la vie des retraités, les modifications nécessaires à la gestion des dossiers (changements d'adresse, de banque, d'état civil...).

Aider les publics fragilisés et accompagner les seniors

La Carsat Bretagne, à travers sa politique d'action sociale, accompagne les personnes fragilisées par des problèmes de santé, de handicap et/ou par le vieillissement. Elle favorise l'accès aux soins des personnes en situation de précarité, contribue à la lutte contre l'exclusion et au maintien dans l'emploi.

Elle intervient activement auprès des personnes âgées tout au long de leur retraite. Sous l'impulsion du conseil d'administration, elle met en œuvre une politique favorisant le « bien vieillir » et mène une politique active d'amélioration de l'habitat et des lieux de vie des retraités.

Retrouvez-nous sur www.carsat-bretagne.fr